



## bail incluant un parking non privatif

Par **bristro**, le **18/04/2011** à **14:14**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison avec un garage. Le bail inclus une place de parking que je paie près de 50 € par mois. Je n'utilise que très peu cette place et surtout du fait que mes voisins s'installent arbitrairement sur la place qui devrait m'être allouée.

Cependant, il n'y a aucune marque au sol, reliant les places aux locataires, et l'on m'a dit que la place qui m'était attribuée est celle qui est la plus près de mon domicile, sauf que les voisins l'occupe systématiquement. Les autres places sont occupées par d'autres voisins ou des visiteurs. J'aimerais savoir si je dois régler ce parking obligatoirement dans la mesure où rien de m'indique pour quelle place je paie ? Ces places ne sont pas privatives.

Merci pour votre réponse

Cordialement

Par **Domil**, le **18/04/2011** à **14:18**

Si le bail inclus une place de parking, vous ne devez pas la payer en plus. Si vous la payez en plus du loyer, c'est une location indépendante du logement.

Par **bristro**, le **18/04/2011** à **15:23**

Je me suis mal exprimée, je paie avec le loyer pas en plus du loyer, la quittance est explicite, tant pour le loyer, tant pour le garage, tant pour les charges et tant pour le parking.

Mais la question que je me pose c'est de savoir si la place ne devrait pas être nominative ou rattachée d'une manière quelconque au logement, car je paie une place de parking qui est toujours utilisée par d'autres locataires ou leurs visites.

Mais merci pour votre réponse